

République!

Au moment où la France s'engage dans un conflit armé, à l'heure où les vieilles dames sont renvoyées des maisons de retraite et les petites filles recherchées par la police dans les cantines, au moment où le chômage bat des records, il peut apparaître étrange de consacrer un éditorial au Conseil Constitutionnel. Apparaître seulement

Les français se rendent sans doute mal compte encore du fait que le Conseil Constitutionnel tel qu'il est actuellement composé et organisé constitue un gouvernement parallèle. Il peut s'opposer aux initiatives de l'exécutif et aux décisions du législatif. Il peut aussi, depuis l'institution de la Question Prioritaire Constitutionnelle (QPC) se substituer à l'autorité judiciaire...



[Lire la suite dans l' Editorial de la lettre N°66 du groupe République !:](#)

[Le Conseil Constitutionnel: un extraterrestre](#)



[Vive la Liberté Chronique de l'association pour une constituante](#)

[voir la site de l'association pour une constituante http://www.pouruneconstituante.fr/](http://www.pouruneconstituante.fr/)

Il ne s'agit plus de bricoler les modifications institutionnelles, mais de rétablir la démocratie dans ses fondements. Nombreuses sont les institutions citoyennes locales ou nationales s'exprimant pour l'intérêt public, mais ces initiatives risquent de rester lettres mortes si le système actuel n'est pas réformé en profondeur.

L'Association pour une Constituante présentera désormais une chronique mensuelle sur Radio Aligre, une des dernières radios libres de la bande FM parisienne, indépendance face aux instances financières, politiques, religieuses ou communautaires. Nous vous proposons en pièce jointe la Chronique n°1 de notre émission : Vive la liberté !

C'est André Bellon, Président de l'Association qui intervient au cours de l'émission Voix contre oreille dont vous pouvez écouter la totalité par le lien: <http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article630>